

Développement de la filière numérique en Nouvelle-Calédonie et de son écosystème
Action n° 2.2 : Définir la stratégie des télécommunications de la Nouvelle-Calédonie

Niveau de priorité	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Haute</u> <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Basse
Axes stratégiques ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Innover par et avec le numérique ■ <u>Engager le développement régional de la filière numérique</u> ■ Accompagner la transition numérique de l'économie calédonienne
Présentation	
Constat	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les opérateurs télécoms doivent réaliser de lourds investissements en infrastructure réseau pour répondre à la demande croissante du marché, notamment en matière de capacité ■ Les acteurs du web concurrence fortement les opérateurs télécoms en proposant des services à valeur ajoutée en adéquation avec les attentes du marché (services audio et vidéo, services packagés, production de contenu, etc.). Les services Internet ont un taux de croissance 10 fois supérieurs à celui des opérateurs télécoms, devenant le principal moteur de l'économie numérique ■ Ainsi, pour rester concurrentiel et soutenir leur croissance, les opérateurs télécoms doivent repenser leur stratégie (stratégies de croissance externe, partenariats ciblées, etc.), améliorer leur capacité d'innovation et proposer une offre diversifiée adaptées aux besoins de leurs clients qui ne cessent d'évoluer ■ Acteur majeur de la filière numérique calédonienne (plus de 40% de son chiffre d'affaire) et donneur d'ordre essentiel, l'Office des Postes et Télécommunications (OPT-NC) doit revoir son modèle économique afin de : <ul style="list-style-type: none"> ■ S'adapter aux tendances du marché des télécoms et anticiper la concurrence extérieure à la Nouvelle-Calédonie en matière de services ■ Favoriser l'innovation et l'émergence de services à valeur ajoutée en Nouvelle-Calédonie ■ Développer une stratégie régionale et gagner des marchés extérieurs à la Nouvelle-Calédonie
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ■ Etablir une stratégie sectorielle des télécommunications garantissant la pérennité, la croissance et le développement du secteur et de la filière numérique calédonienne ■ Identifier et évaluer les actions à conduire pour mettre en œuvre cette stratégie à tous les niveaux : structurel, réglementaire, fiscal, etc. ■ Adapter la réglementation en vigueur en matière de télécommunication à la stratégie ainsi établie
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Il s'agit tout d'abord de réaliser un diagnostic du secteur des télécommunications de la Nouvelle-Calédonie. Pour cela, plusieurs étapes sont suggérées : <ul style="list-style-type: none"> ■ Analyse endogène à la Nouvelle-Calédonie <ul style="list-style-type: none"> ■ Analyse du marché des télécoms calédoniens et des services numériques associés ■ Analyse du positionnement de l'office dans la chaîne de valeur du secteur des télécoms ■ Analyse économique et financière du métier des télécoms de l'OPT-NC et de son impact sur la Nouvelle-Calédonie ■ Etude de l'impact du cadre juridique, réglementaire et fiscal de la Nouvelle-Calédonie sur le secteur des télécoms ■ Etat des lieux des attentes des acteurs de la filière et du tissu économique ■ Analyse exogène à la Nouvelle-Calédonie <ul style="list-style-type: none"> ■ Benchmark de 6 acteurs régionaux (ex : Polynésie Française, Australie, Nouvelle-Zélande,

Développement de la filière numérique en Nouvelle-Calédonie et de son écosystème

Action n° 2.2 : Définir la stratégie des télécommunications de la Nouvelle-Calédonie

	<ul style="list-style-type: none"> ■ Fidji et 2 autres territoires) <ul style="list-style-type: none"> ■ Analyse de marchés potentiels dans la région pacifique francophone (Wallis et Futuna, Vanuatu) et anglophone (Australie, Nouvelle-Zélande et 4 autres territoires) ■ Analyse générale des typologies des acteurs télécoms dans le monde ■ Propositions de 3 scenarii <ul style="list-style-type: none"> ■ Description des grandes orientations stratégiques ■ Identification des freins de toute nature associés à chaque scénario ■ Définition des actions à engager et description ■ Dans un second temps, il conviendra de revoir le code des postes et télécommunications en adéquation avec la stratégie définie
Communication et animation	<ul style="list-style-type: none"> ■ S'agissant d'une étude, dont certains volets seront confidentiels, la communication sera limitée ■ Elle sera réservée aux acteurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> ■ Les responsables politiques (communes, provinces, GNC, Congrès) ■ Les acteurs de la filière numérique calédonienne
Cibles de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ■ OPT-NC ■ Acteurs de la filière numérique calédonienne
Portée géographique de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nouvelle-Calédonie et région
Caractère International de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le développement économique régional de l'OPT-NC est visé ■ L'action participe également au développement de la filière numérique à l'extérieur de la Nouvelle-Calédonie
Organisation et conduite du projet	
Gouvernance et pilotage de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise d'ouvrage : gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ■ Maîtrise d'œuvre : cellule ECONUM du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie appuyée de cabinets de conseil spécialisés
Partenaires tiers	<ul style="list-style-type: none"> ■ OPT-NC
Autres éléments de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ■ Comité de pilotage : gouvernement et cellule ECONUM du gouvernement ■ Comité de suivi opérationnel : OPT-NC, cellule ECONUM du gouvernement et représentant des acteurs de la filière numérique
Descriptif des Ressources requises	<ul style="list-style-type: none"> ■ En investissement : néant ■ En fonctionnement : <ul style="list-style-type: none"> ■ Gestion de projet : la mise en place et le suivi de l'action nécessitera des ressources humaines de la cellule ECONUM du gouvernement avec une implication forte de l'OPT-NC ■ Un consortium de cabinets est envisagé pour assister la cellule ECONUM du gouvernement : à minima un cabinet local généraliste et un cabinet externe spécialisé

Développement de la filière numérique en Nouvelle-Calédonie et de son écosystème

Action n° 2.2 : Définir la stratégie des télécommunications de la Nouvelle-Calédonie

Pré requis de mise en œuvre et/ou projets dépendants	<ul style="list-style-type: none"> ■ Néant
Risques	<p><input type="checkbox"/> Haut <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Bas</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Au vu des enjeux pour la Nouvelle-Calédonie, les risques sont politiques, économiques et sociaux ■ Le dossier doit faire l'objet d'une acceptation des acteurs économiques de la filière
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> ■ FCS 1 : Forte volonté politique de lancer l'étude ■ FCS 2 : Engagement de l'OPT-NC dans la démarche ■ FCS 3 : Participation active des acteurs de la filière numérique ■ FCS 5 : Forte prise en compte de la dimension sociale du dossier ■ FCS 6 : Définir une stratégie gagnante à la fois pour les acteurs de la filière et de l'office

Evaluation du projet

Budget global	Charge de travail globale (jours)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ressources humaines : <ul style="list-style-type: none"> ■ 80 jours/homme pour la cellule ECONUM du gouvernement
	Coût en investissement (MXPF) (hors charges internes)	<ul style="list-style-type: none"> ■ / XPF
	Coût en fonctionnement (MXPF)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 35,4 MXPF pour l'étude stratégique, soit 0,30M€ ■ 14,4 MXPF pour l'étude juridique et fiscale, soit 0,12M€
Mode de financement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Financement OPT-NC / Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie 	
Délai de réalisation de l'action (mois)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 12 mois 	
Calendrier et fréquence de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'Action est à conduire au cours de l'année 2018 et 2019 	
Valeur ajoutée économique de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'étude devra déterminer la valeur ajoutée (création d'entreprises, emploi et PIB) de la stratégie proposée 	
Critères d'évaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Validation de la stratégie de tous les acteurs 	
Esquisse du plan d'exécution de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place de l'appel d'offre relative à l'étude par la cellule ECONUM du gouvernement et choix du/des cabinets : 3 mois ■ Conduite de l'étude et validation de la stratégie : 6 mois ■ Refonte du code des postes et télécommunications : 3 mois 	